



## Association ABCDE

\*\*\*\*\*

# Audition du 13 novembre 2019 à Furiani Synthèse des échanges

### Participants :

**Association Bonifacienne pour Comprendre et Défendre l'Environnement (ABCDE) :**

- Mme SALLES
- Mme DENISSE

**EDF :**

- Stéphane THIRIET, responsable concertation et autorisations

**Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :**

- Bernard-Henri LORENZI, garant
- Jacques ROUDIER, garant

**FRANCOM :**

- Clément DEVIEILHE, consultant (pour le compte-rendu)

### Déroulement de la réunion :

La réunion s'est tenue à la salle du cinéma Le 7<sup>ème</sup> Art de Furiani le 13 novembre 2019 de 14h à 15h.

Stéphane THIRIET est revenu sur les fuseaux de passage proposés à Bonifacio ainsi que leurs enjeux et les travaux envisagés sur ces fuseaux. Il est également revenu sur la concertation préalable en cours, les permanences, réunions publiques et les auditions précédemment réalisées avec des organismes tels que l'Office de l'Environnement de Corse, ayant amené à échanger sur ces enjeux. Il a notamment rappelé que le scénario Piantarella est privilégié par le public présent à la permanence et la réunion publique de Bonifacio début octobre.

La présentation du projet et plus particulièrement des fuseaux proposés à Bonifacio a été l'occasion d'un échange entre EDF représenté par Stéphane THIRIET et Mme SALLES, représentant l'association ABCDE. Les cartes du dossier de concertation ont servi de support à cet échange.

## Synthèse des échanges :

### Une priorité : la maîtrise de l'énergie

Mme SALLES considère que la **maîtrise de l'énergie** devrait être une priorité. Elle estime que le projet SACOI a pour objectif de répondre à une augmentation de la consommation d'électricité, sans contribuer à la maîtrise de l'énergie. Par ailleurs, l'augmentation de la production d'énergies renouvelables encouragée par ce projet ne participerait pas non plus à une meilleure maîtrise de l'énergie.

Stéphane THIRIET rappelle que le projet SACOI est inscrit dans la PPE et que les énergies renouvelables sont intermittentes, ce qui limite leurs capacités de production. Renforcer les interconnexions avec l'Italie et la Sardaigne permettra de sécuriser le réseau électrique corse face à cette production intermittente qui doit être compensée selon les périodes. Cette recherche de souplesse sur le réseau vise à répondre aux objectifs de transition énergétique partagés aussi bien en Corse qu'en Sardaigne et en Italie.

Mme SALLES comprend la démarche des maîtres d'ouvrage, mais estime que la croissance démographique ne justifie pas une hausse de la dépense énergétique et de la production (y compris en énergies renouvelables). Par contre, elle pointe la construction importante de bâtis climatisés sur l'île qui ne devraient pas faire baisser la consommation. Selon elle, la maîtrise de l'énergie doit se faire en réduisant la consommation dans le secteur du logement, ce qui passe par des décisions politiques.

### Les fuseaux proposés sur Bonifacio

Mme SALLES considère que le scénario Piantarella obligerait les maîtres d'ouvrage à intervenir sur un milieu marin non impacté par des câbles et dans une zone de protection renforcée de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Mme SALLES affiche sa préférence pour un projet qui réutiliserait au maximum les infrastructures existantes via le scénario Cala Sciumara.

Stéphane THIRIET fait remarquer que la zone de passage qui serait éventuellement traversée pour le scénario Piantarella, à l'ouest de l'île Piana, est déjà fortement anthropisée par le tourisme et les zones de mouillage, ce que confirme Mme SALLES. Elle estime que ces zones de mouillage devraient être déplacées, ou que la taille des navires y mouillant devrait être limitée.

Concernant la traversée des zones d'herbiers de posidonies, Mme SALLES constate qu'un passage dans un secteur peu colonisé semble possible pour rejoindre Piantarella. En réponse à la demande de précision sur le recensement des posidonies, Stéphane THIRIET précise que les cartes présentées sont les plus récentes et les plus précises réalisées par l'Université de Corse.

Concernant le scénario Cala Sciumara, Stéphane THIRIET rappelle qu'il ne sera difficile d'emprunter le même trajet sur terre et en mer que les câbles SACOI ou SARCO existants, pour des raisons de contraintes techniques et de sécurité électrique (ces deux lignes qui représentent 150 MW sont nécessaires à la sécurité électrique du réseau Corse). Il faudra donc trouver de nouveaux passages, ce qui risquerait d'allonger le tracé pour rejoindre la poste de transition de Bonifacio et nécessiterait de trouver des passages moins favorables dans les herbiers et dans le maquis. Le scénario Piantarella bénéficierait d'un cheminement moins long (~ 2 km), en passant par des voiries, dont environ la moitié appartient au domaine public.

Selon Stéphane THIRIET, les études effectuées en milieu marin pourront s'appuyer sur celles déjà réalisées lors de la pose de SARCO dans le scénario Cala Sciumara, mais les enjeux semblent similaires pour les deux scénarios.

Mme SALLES indique que l'enjeu archéologique est présent sur les deux zones. Elle constate par ailleurs qu'une rivière et de nombreux ruisseaux traversent le fuseau Piantarella. Selon Mme SALLES, le scénario Piantarella à terre, concernera des zones (agricoles et naturelles) non impactées à ce jour. Par ailleurs, le risque d'incidence sur la rivière ne doit pas être sous-estimé.

Stéphane THIRIET préconise de passer par un chemin privé dans ce secteur pour rejoindre la ligne aérienne et le futur poste de transition. Le scénario Cala Sciumara nécessiterait également un passage par le maquis après l'atterrissage, et la construction d'un nouveau poste de transition à côté de l'ancien s'il n'est pas possible de rénover l'ancien. Quant à l'atterrissage, la technique du forage dirigée pourra aisément être utilisée dans le scénario Piantarella pour traverser toute la zone de hauts fonds et rejoindre la plage.

Enfin, Mme SALLES s'interroge sur l'impact des champs électromagnétiques sur la faune marine. Stéphane THIRIET précise que les champs électromagnétiques de la ligne en courant continu sont équivalents au champ magnétique terrestre. Ils restent très inférieurs au seuil recommandé par l'OMS et l'Union européenne qui est de 40 000 microTeslas.

En conclusion, Stéphane THIRIET informe du calendrier du projet, marqué par la fin de la concertation préalable le 22 novembre, la publication du bilan des garants et celui des maîtres d'ouvrage en décembre, et enfin la décision du préfet sur le choix du fuseau retenu à Bonifacio et au sud de Bastia en janvier 2020.